

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES

Procès-verbal

de la séance du 23 octobre 2013 à 17h15

Présents :

D. Picard, T. Bürgi, E. Huysecom, A. Williams, T. Soldati, H. Duminil, A. Moscariello, E. Samankassou, P.-Y. Morgantini, X. Perret, S. Citi, S. Gariglio, A. Monnier, A. Castillo, A. Hiseni, S. Chakori, C. Dubath, L. Maudry, J. Moser, H. Nozary, L. Marques

1. Excusés et invités

MM.Buchs, Rudaz, Chérix, Wolf et Scapozza sont excusés.

Le Quorum est atteint.

2. Annonce des divers

Pas de divers

3. Adoption du procès-verbal du 29 mai 2013

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice, Lisette.

4. Communications du Président

M. A Williams, doyen d'âge, préside la séance. Il rappelle que la Commission du personnel appelle aux candidatures pour les représentants du corps professoral et les collaborateurs de l'enseignement. Les personnes intéressées doivent s'annoncer auprès de Lisette avant le 30 octobre.

5. Communications du Doyen

- Un forum sciences/forum des métiers va être organisé prochainement. Le Vice-doyen Lacour s'en occupe.
- Le Doyen rappelle que les étudiants sont la priorité de la Faculté. Le Décanat travaille pour donner un maximum de bien-être aux étudiants notamment en leur offrant les meilleures conditions possibles d'apprentissage. Il mentionne la rénovation de la bibliothèque, l'agrandissement de la cafétéria, les cafés/croissants à la séance d'accueil des nouveaux étudiants, etc. Ces derniers jours, il y a eu des tensions avec la Section des sciences pharmaceutiques à cause d'une modification du règlement d'études qui est entrée en vigueur le 16 septembre et qui avait été acceptée et validée par toutes les instances, notamment le Conseil participatif. Il s'agit de la suppression de la 3^{ème} tentative. Aucun règlement transitoire n'a été prévu. 80 étudiants sont venus manifester au Décanat, mais le Doyen était à l'étranger. Il a reçu la délégation des étudiants le lendemain. Après renseignement, il apparaît qu'il est possible que des informations contradictoires aient été données pendant l'été. Le Doyen, en accord avec le Rectorat, la Section et le Service juridique, a décidé de réintégrer les 9 étudiants éliminés, suite à cette modification de règlement. Suite à ces difficultés, le Décanat va revoir le règlement général d'études de la Faculté ainsi que celui de la Section des sciences pharmaceutiques avec le Service juridique et le Rectorat.
- M. Monnier explique qu'il a été contacté par un étudiant en pharmacie qui a été inscrit à une 3^{ème} tentative à son insu et qui a été éliminé. Il a fait opposition mais n'a toujours pas reçu de réponse. Mme Moser répond que son dossier est en cours de traitement et qu'elle ne peut pas discuter de son cas ici par souci de confidentialité.
- Mme Maudry déplore que la Faculté n'ait pas donné d'informations concernant l'agent Protectas qui est devant le Secrétariat-étudiants. Il y a beaucoup de bruits de couloirs notamment qu'un étudiant risque de venir dans un auditoire tuer tout le monde. Elle ajoute que les étudiants ne sont pas rassurés. Le Doyen explique qu'il y a effectivement un problème avec un étudiant et qu'une cellule de crise a été créée au Rectorat. La question de la communication a été abordée mais est de la

responsabilité du Rectorat. Le Doyen va transmettre au Rectorat la demande d'information des étudiants.

6. Rappel des tâches du Conseil

Le Président propose un tour de table pour que chaque membre puisse se présenter.

Le Président rappelle qu'il est important qu'un représentant de chaque section soit présent notamment pour discuter d'un changement de règlement.

Le Président présente le document qui figure sur la page web en annexe à l'ordre du jour.

Etudiants et collaborateurs de l'enseignement dans les commissions de nomination : Le Président rappelle que lors de la précédente législature, il a été décidé que la section qui propose la commission, propose également le nom d'un étudiant et d'un collaborateur de l'enseignement au Décanat. Celui-ci transmet cette information par mail aux corps des étudiants et des collaborateurs de l'enseignement du Conseil participatif afin qu'ils puissent accepter ou pas cette proposition. Si la proposition n'est pas acceptée, il faudra proposer quelqu'un d'autre.

Evaluation des professeurs assistants : Le règlement demande à ce que les 3 corps soient consultés. Il est proposé que le Bureau du présent Conseil soit consulté et que les membres du Bureau puissent consulter les membres de leurs corps respectifs dans la section du professeur évalué. Les listes des associations des étudiants et des conseils de sections seront maintenues à jour au Décanat.

Le Président rappelle qu'il est possible de proposer des projets au Conseil participatif, comme l'aménagement de la Datcha.

7. QUORUM : Election du Président du Conseil participatif de Faculté

M. Castillo, étudiant, s'est porté candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

Soumis au vote, M. Castillo est élu Président du Conseil participatif de la Faculté à l'unanimité (19 oui, 0 non).

8. Désignation du bureau du Conseil

Les membres du Bureau sont :

- M. Castillo, président
- M. Williams
- Mme Citi
- Mme Maudry
- M. Nozary

Un Vice-président du Conseil peut être élu par la suite.

9. Proposition de Règlement d'organisation du CUI

Le Président sortant présente le règlement qui figure sur la page web en annexe à l'ordre du jour.

Mme Citi pense qu'il faudrait dire quels sont les points qui posent problème pour qu'on puisse regarder les articles concernés plus en détail. Le Président sortant explique qu'avant d'arriver à ce Conseil, les règlements sont discutés en section et ont été vus par le Service juridique. Celui-ci a l'accord de la Faculté des lettres puisqu'il est conjoint. Il ajoute que les règlements d'études sont présentés sur un fichier avec l'ancienne et la nouvelle version côte à côte et que les modifications sont en couleurs. De plus, un exposé des motifs est fourni.

Soumise au vote, la proposition est acceptée (16 oui, 0 non, 3 abstentions).

10. Divers

La prochaine séance aura lieu le 12 décembre, mais elle est souvent annulée car il n'y a pas de points. Par contre, la séance du printemps est souvent chargée, car elle doit traiter des modifications des règlements d'études.

Alan WILLIAMS, Président sortant